

Les Tiloumalins



4, place du Complexe sportif
35 680 Domalain
Tel : 06 47 99 49 88

Projet Pédagogique

PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Nature du centre

- Les TILOUMALINS est une association régie par la loi 1901, à but non lucratif, adhérente à la CSF (Confédération Syndicale des Familles). Elle est actuellement constituée d'un conseil d'administration de 24 membres dont 6 sont élus au bureau (un président, une vice-présidente, un trésorier, une vice-trésorière, une secrétaire et une vice-secrétaire).
- Les Tiloumalins est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) sans hébergement qui accueille les enfants de 9h à 17h45 les mercredis en période scolaire et de 7h30 à 18h45 durant les vacances scolaires. Les Tiloumalins accueillent les enfants en journée ou demi-journée, avec ou sans repas. L'accueil de loisirs peut être ouvert jusqu'à 22h dans le cadre d'animations de type veillée. L'accueil pourra proposer des mini séjours durant les vacances scolaires (séjours avec nuitées). L'accueil pourra proposer des sorties (journée ou demi-journée) en dehors des locaux.

Implantation géographique

- L'accueil collectif de mineurs (ACM) fonctionne dans des locaux mis à disposition par la mairie, et une salle de sieste de l'école Saint-Anne. Les locaux communaux communiquent avec ceux de l'école Saint-Anne, place du Complexe Sportif, à Domalain.
- Les locaux sont constitués de 3 salles d'activités, d'une salle sieste (commune avec l'école maternelle), de sanitaires, d'un local rangement et d'un bureau. Les Tiloumalins disposent également d'un local rangement au sein du complexe sportif situé à proximité et des espaces extérieurs de l'école (cour).
- Les repas sont pris au restaurant scolaire au sein des bâtiments.

Les périodes d'ouverture

- L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis durant les périodes scolaires et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, sauf les jours fériés et selon effectifs, du mercredi 3 septembre 2025 au vendredi 28 août 2026.

Le public accueilli

- L'accueil de loisirs pourra accueillir 45 enfants, âgés de 3 ans (enfants scolarisés) à 12 ans, conformément à l'agrément délivré par Jeunesse et Sport pour l'année scolaire 2025-2026.
- Les enfants proviennent d'une grande majorité de la commune de Domalain. Nous accueillons également des enfants des communes extérieures.

L'équipe d'animation

- L'équipe est constituée d'une directrice avec l'équivalent BAFD, d'animateurs (BAFA ou équivalent, stagiaires BAFA et des animateurs non diplômés).
- Les fonctions de chacun sont définies dans les contrats de travail, et en accord avec la directrice et le bureau de bénévoles.

Les inscriptions

Les inscriptions se font par le portail famille. Les familles remplissent également le dossier d'inscription sur ce portail famille et y joignent les documents suivants :

- Copie des vaccins obligatoires
- Attestation d'assurances responsabilité civile extra-scolaire

Les tarifs

L'association propose plusieurs tarifs, selon divers critères : quotient familial, commune, modalités de la journée (journée, ½ journée avec ou sans repas). L'adhésion familiale et annuelle à l'association est due chaque année et est valable 12 mois consécutifs.

LES MODALITÉS DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Objectifs éducatifs

L'accueil de loisirs est avant tout un lieu de détente et de joie. Il doit permettre à chaque enfant de s'épanouir ailleurs que dans un cadre strictement familial, scolaire ou sportif. Le rythme de vie et l'intégration de chaque enfant doit être respecté car les enfants évoluent dans un environnement collectif.

Le projet de l'accueil de loisirs doit amener l'enfant à vivre dans un climat relationnel agréable qui lui permettra de développer son autonomie. L'équipe d'animation devra intégrer les enfants dans l'exécution des activités proposées, et dans la vie quotidienne.

L'accueil sera un espace où les enfants seront responsabilisés, auront le choix de leurs activités. Les animations proposées devront permettre aux enfants d'être curieux, créatifs, responsables et de créer une ambiance d'entraide et de convivialité.

Les objectifs éducatifs développés seront :

- Développer l'autonomie
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Favoriser la participation et l'engagement

Objectifs pédagogiques et mises en oeuvre

Chaque point abordé est un objectif éducatif. Il sera ensuite décliné plusieurs objectifs pédagogiques, le cœur de notre projet annuel. Pour chaque objectif pédagogique, nous avons travaillé sur la mise en œuvre sur le terrain. Sous chaque objectif pédagogique, un paragraphe expliquera l'organisation que l'équipe adoptera et la place des enfants au sein de cette organisation, pour tendre vers ces buts.

Objectif pédagogique n°1 : Apprentissage de la vie en collectivité

Le centre de loisirs a pour mission de permettre à chaque enfant de grandir dans un cadre collectif structurant, bienveillant et stimulant. L'apprentissage de la vie en collectivité vise à favoriser la socialisation, le respect des autres, la gestion des émotions et des conflits, ainsi que le sentiment d'appartenance à un groupe.

Objectifs spécifiques

1. Apprendre à vivre avec les autres : écouter, attendre son tour, partager, coopérer.
2. Comprendre et respecter les règles communes, construites ou expliquées avec les enfants.
3. Savoir exprimer ses émotions et gérer les conflits de manière non violente.
4. Développer un sentiment d'appartenance au groupe, basé sur le respect, la solidarité et l'entraide.

Objectifs	Moyens / Activités	Tranches d'âge
Vivre avec les autres	- Jeux coopératifs - Petits groupes hétérogènes - Activités d'équipe (grands jeux, projets collectifs)	Tous âges
Respecter les règles	- Élaboration collective des règles de vie - Sanctions éducatives (réparatrices et compréhensibles)	4–12 ans (adapté selon l'âge)
Gérer les conflits	- Médiation entre enfants (avec animateur comme tiers)	6–12 ans principalement
Créer du lien et de l'entraide	- Création de groupes référents ("tribus", "maisons", etc.) - Projets communs (journal, spectacle, jardin, fresque...) - Parrainage entre petits et grands	Tous âges, avec adaptations

Posture de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation joue un rôle de modèle éducatif et de médiateur social. Elle adopte une posture cohérente et juste, fondée sur :

- La bienveillance active : écoute, respect de la parole de chacun.
- La cohérence éducative : les règles sont claires, stables et expliquées.
- Le dialogue constant avec les enfants pour gérer les tensions ou malentendus.
- L'encouragement à la coopération, plutôt qu'à la compétition.

Les animateurs veillent à ce que chaque enfant se sente accepté, sécurisé et reconnu au sein du groupe.

Objectif pédagogique n°2 : Apprentissage de la vie en collectivité

Le centre de loisirs a pour mission de permettre à chaque enfant de grandir dans un cadre collectif structurant, bienveillant et stimulant. L'apprentissage de la vie en collectivité vise à favoriser la socialisation, le respect des autres, la gestion des émotions et des conflits, ainsi que le sentiment d'appartenance à un groupe.

Objectifs spécifiques

1. Apprendre à vivre avec les autres : écouter, attendre son tour, partager, coopérer.
2. Comprendre et respecter les règles communes, construites ou expliquées avec les enfants.
3. Savoir exprimer ses émotions et gérer les conflits de manière non violente.
4. Développer un sentiment d'appartenance au groupe, basé sur le respect, la solidarité et l'entraide.

Objectifs	Moyens / Activités	Tranches d'âge
Vivre avec les autres	- Jeux coopératifs - Petits groupes hétérogènes - Activités d'équipe (grands jeux, projets collectifs)	Tous âges
Respecter les règles	- Élaboration collective des règles de vie - Sanctions éducatives (réparatrices et compréhensibles)	4–12 ans (adapté selon l'âge)
Gérer les conflits	- Médiation entre enfants (avec animateur comme tiers)	6–12 ans principalement
Créer du lien et de l'entraide	- Création de groupes référents ("tribus", "maisons", etc.) - Projets communs (journal, spectacle, jardin, fresque...) - Parrainage entre petits et grands	Tous âges, avec adaptations

Posture de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation joue un rôle de modèle éducatif et de médiateur social. Elle adopte une posture cohérente et juste, fondée sur :

- La bienveillance active : écoute, respect de la parole de chacun.
- La cohérence éducative : les règles sont claires, stables et expliquées.
- Le dialogue constant avec les enfants pour gérer les tensions ou malentendus.
- L'encouragement à la coopération, plutôt qu'à la compétition.

Les animateurs veillent à ce que chaque enfant se sente accepté, sécurisé et reconnu au sein du groupe.

Objectif pédagogique n°3 : Favoriser la participation et l'engagement des enfants

Le centre de loisirs se veut un espace d'expression, de liberté encadrée et de responsabilisation. Favoriser la participation des enfants, c'est les reconnaître comme acteurs à part entière de leur temps de loisirs et les amener à s'impliquer activement dans la vie du centre. Cela contribue à leur développement personnel, à leur confiance en eux, et à leur future citoyenneté.

Objectifs spécifiques

1. Permettre aux enfants d'exprimer leurs idées, envies et avis sur les activités et le fonctionnement du centre.
2. Impliquer les enfants dans la prise de décisions et la co-construction de certains temps ou projets.
3. Encourager les enfants à s'engager activement dans la vie collective (responsabilités, animations, projets).
4. Favoriser une démarche de citoyenneté à travers des pratiques démocratiques adaptées à l'âge.

Objectifs	Moyens / Activités	Tranches d'âge
Exprimer ses idées et envies	- Temps de parole réguliers (tout au long de la journée)	6-12 ans (ou dès 5 ans avec aide visuelle)
Participer aux décisions	- Choix de certaines activités, sorties ou projets par vote ou débat - Création collective de règles ou d'un projet commun - Mise en place de commissions (ex. : déco, goûter, spectacle...)	7-12 ans
S'engager dans la vie du centre	- Tableau de responsabilités tournantes - Animation d'un jeu ou d'un atelier par les enfants	6-12 ans (selon maturité)

Posture de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation s'engage à :

- Créer un climat de confiance et de respect propice à la parole des enfants.
- Valoriser chaque initiative, même maladroite ou incomplète.
- Accompagner les enfants dans leur réflexion sans imposer, en leur donnant les outils pour s'exprimer.
- Accepter de partager une part de pouvoir dans la gestion de la vie du centre, tout en assurant un cadre sécurisant.

Les adultes restent garants du sens, du cadre et du bon déroulement, mais reconnaissent la légitimité de la parole enfantine.

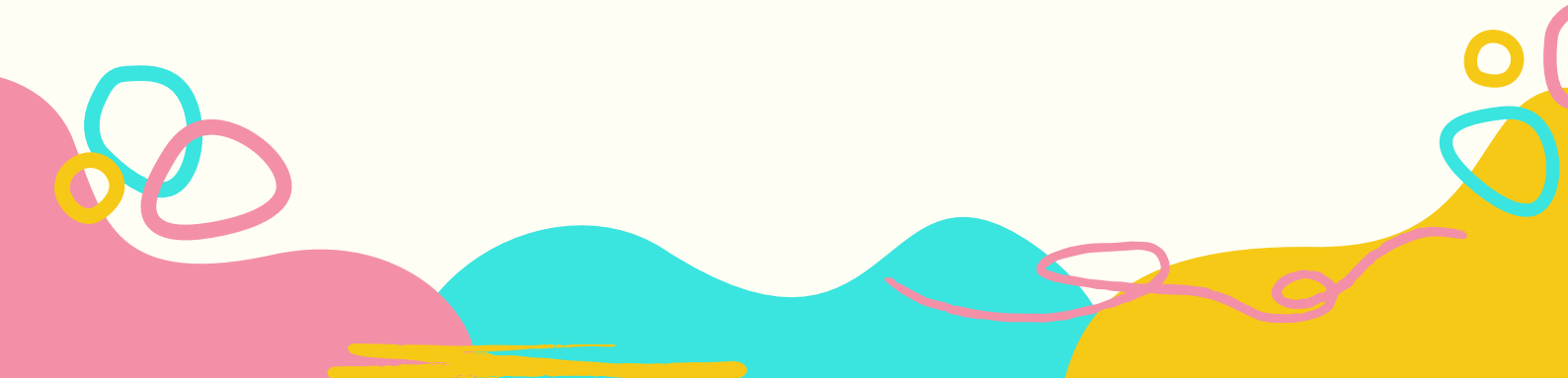


ORGANISATION GÉNÉRALE

Répartition des groupes d'enfants

L'ACM propose de répartir les enfants selon les activités proposées durant la journée. La répartition des enfants sera liée à leurs envies de participer à l'activité, et à la possibilité de créer une cohésion de groupe. L'ACM proposera des animations plutôt orientées pour les enfants âgés de moins de 6 ans, et d'autres animations pour les enfants de plus de 6 ans ou les plus de 7 ou 8 ans. En début d'après-midi, les enfants âgés de 3 ans, et les plus âgés qui dorment habituellement à l'école ou à la maison, ou qui souhaitent dormir, seront conduits en salle de sieste.

Organisation pédagogique



Restauration

Le temps du midi est un temps éducatif qui fait partie de la journée à l'ACM.

« Les fonctions exercées par le salarié (animateurs, directrice) nécessitent une présence continue auprès des publics accueillis. De ce fait la nourriture fournie dans ce cadre est intégralement pris à la charge de l'organisateur et ne peut être considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur ».

La restauration s'effectue au restaurant municipal, au sein des locaux municipaux, qui sont également ceux utilisés par l'ACM.

La restauration est assurée par Restoria, l'établissement est agréementé par la Direction des Services Vétérinaires (DSV). Les plats, cuisinés à l'avance, sont livrés en liaison froide.

Le service est assuré par l'équipe d'animation des Tiloumalins.

L'accueil des parents et des enfants

Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de définir les personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Lorsque l'enfant arrive, l'adulte qui l'accompagne indique à l'animateur assurant l'accueil la personne qui viendra chercher l'enfant. Si une autre personne (non inscrite sur la liste) doit venir chercher l'enfant, les parents fournissent un document qui autorise une nouvelle personne à venir chercher l'enfant.

NOS PROJETS D'ANIMATION

Mise en place des grands axes

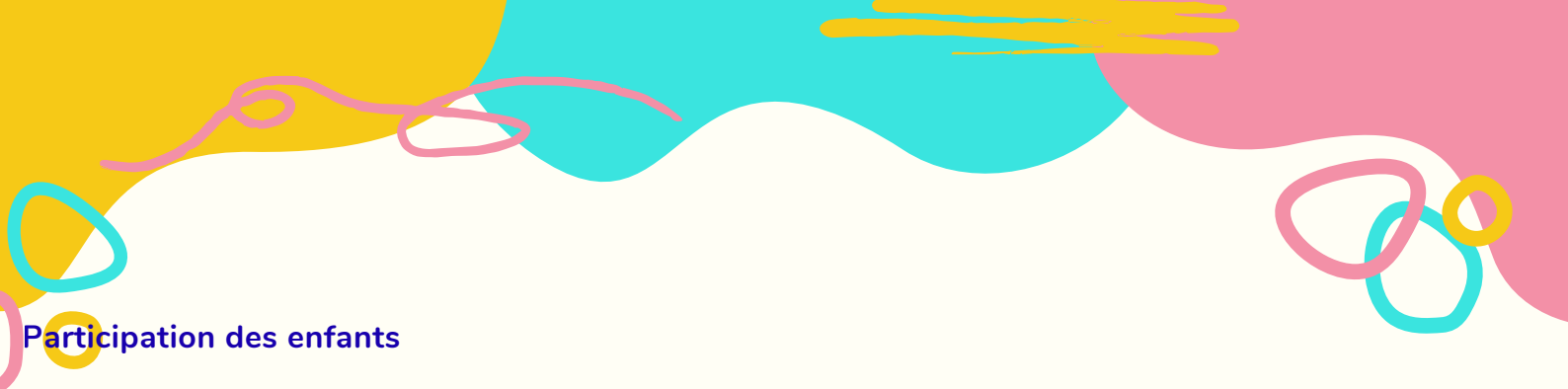
L'équipe d'animation créer un planning, un programme d'animations par période.

Le programme sera diffusé parallèlement aux fiches d'inscriptions, afin de susciter d'une part l'envie des enfants, d'autre part l'intérêt des parents aux animations proposées à leurs enfants lorsqu'ils nous les confient.

Un compte Instagram et un compte Facebook sont mis à leur disposition afin qu'ils puissent nous connaître et notamment consulter les programmes.

Préparation du programme

- L'équipe d'animation est réunie régulièrement afin de préparer les animations.
- Les réunions permettent à l'équipe de faire connaissance. La directrice valide avec l'équipe d'animation le projet pédagogique. Les animateurs, en accord avec la directrice, décident d'un fonctionnement pour les enfants, la journée type de l'enfant et les grands axes de mise en œuvre du projet pédagogique.
- L'équipe décide des moyens à mettre en place pour faire participer les enfants à la vie collective et définit ensemble les règles de vie de l'ACM pour l'année.
- Ensemble, sont définis les thèmes, permettant d'orienter les activités et de créer un univers au sein de l'accueil de loisirs.
- L'équipe se répartit ensuite la charge de travail pour regrouper les fiches techniques, alimenter les classeurs d'activités, créer ou modifier les grands jeux et faire le listing du matériel nécessaire.
- Avant chaque activité, les animateurs sont responsables d'établir un exemple de l'activité proposée (permet de vérifier la faisabilité).
- Le programme peut être modifié suivant les effectifs, le souhait des enfants ou la météo.



Participation des enfants

Les enfants pourront proposer leurs activités à différents moments de la journée. Les animateurs pourront ajuster leur programme aux envies des enfants.

Les projets communs ou individuels devront être organisés afin de permettre aux enfants de s'épanouir et de se construire (relationnel, créativité, imagination) dans les meilleures conditions.

Les enfants doivent participer à l'ensemble des étapes d'une activité. Ils sont donc accompagnés d'un animateur pour mettre en place, faire et ranger leurs activités. Cela est également mis en place lors des temps d'accueils et des temps de jeux libres.

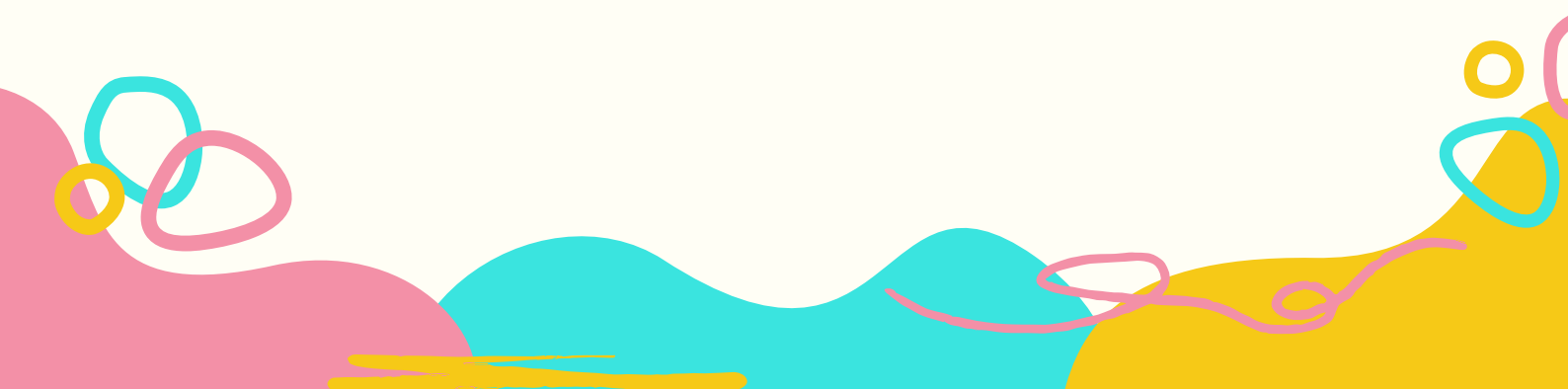
Régulièrement, le fonctionnement du centre est présenté aux enfants. Des supports visuels seront mis en place par et pour les enfants afin de suivre le déroulement d'une journée. Les animateurs devront rappeler oralement aux enfants les temps de la journée afin d'intégrer notamment les enfants venants occasionnellement.

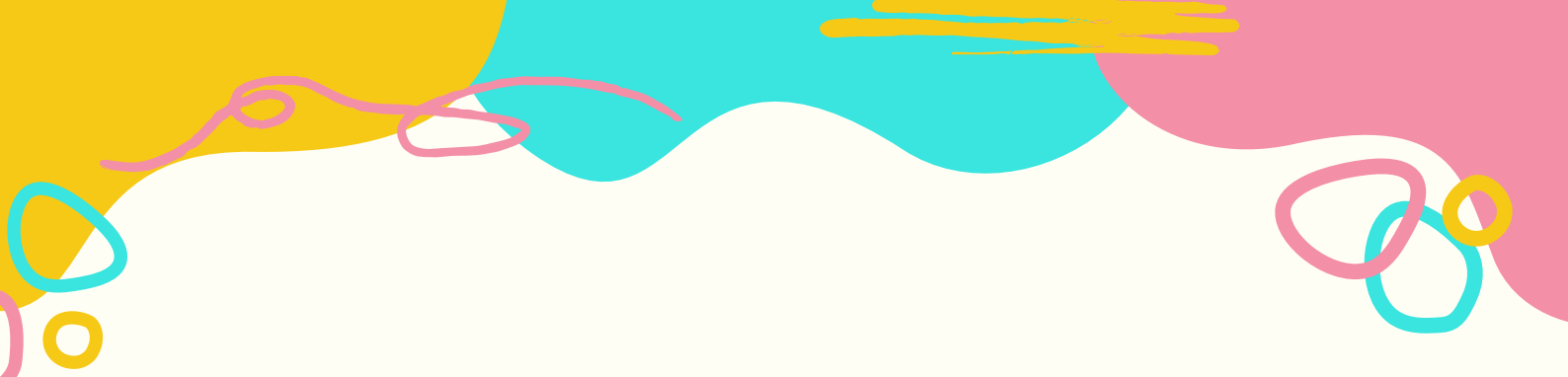
Lors de ces temps de présentation, les règles devront également être données, et certaines d'entre-elles pourront être discutées et décidées par les enfants, sous contrôle d'un animateur. Une répartition des missions de la journée sera effectuée. Les enfants pourront être meneurs de ce temps.

A la fin du repas, chaque enfant débarrasse sa place. Les responsables désignés le matin lavent les tables et passent un coup de balai sous celles-ci. L'animateur aide si nécessaire.

Accueil d'enfants en situation de handicap

Les Tiloumalins s'engagent auprès des parents d'enfants en situation de handicap à discuter des modalités de prise en charge. Il sera abordé avec la Directrice les particularités du handicap de l'enfant et les besoins spécifiques de celui-ci. Les Tiloumalins pourront ensuite établir la mise en place d'un accueil adapté à l'enfant en accord avec les parents.





Présentation d'une journée type

7h30-9h30 Accueil échelonné des enfants. Temps de garderie. Les enfants peuvent jouer avec les jeux à leur disposition soit avec la garderie de la commune, soit avec l'ACM.

9h30-10h Rangement des salles et des jeux (si les enfants sont en salle), Rangement des jeux d'extérieurs (s'ils sont dehors). Les enfants se regroupent devant la répartition des responsabilités. Une fois les responsabilités établies et un court rappel des règles de vie, les animateurs présentent les animations

10h-11h45 Les enfants se répartissent dans les animations proposées, ou sur leurs projets, ou encore peuvent choisir de jouer en autonomie.

11h45-12h00 C'est le temps de la préparation du repas, de l'installation de la salle de restaurant, du rangement et ensuite de se laver les mains et se ranger pour passer à table. Chaque responsable à ses fonctions et régule ce temps.

12h-13h15 Temps de restauration. Les responsables effectuent leurs missions. Selon le repas, les enfants se servent à table ou viennent se servir au chariot. Les enfants débarrassent individuellement leurs tables puis se rangent devant la porte.

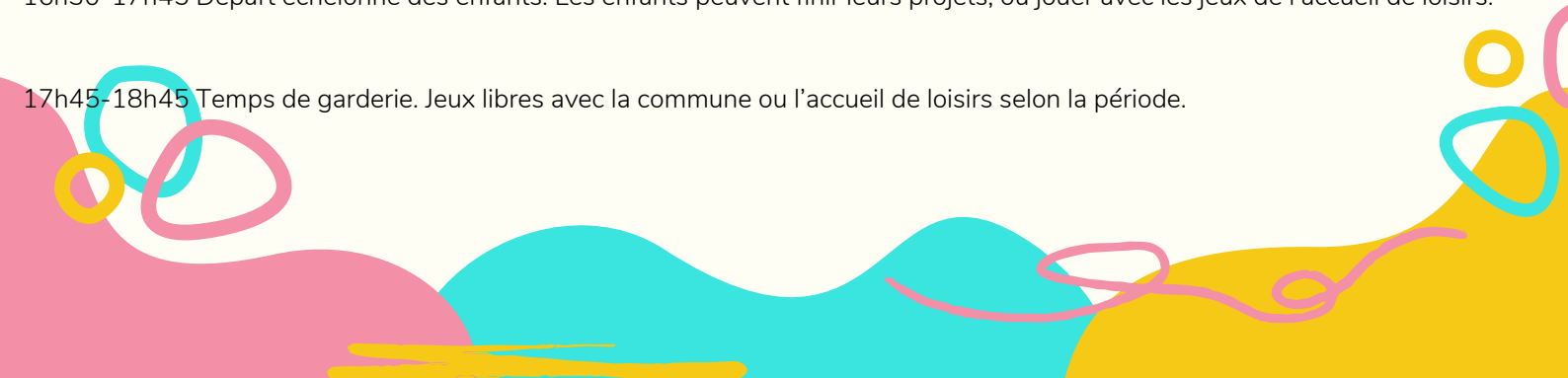
13h15-13h45 Les responsables aident à nettoyer la salle de restaurant, et l'animateur s'occupe de la vaisselle. Les autres enfants ont un temps libre, soit à l'extérieur, soit en temps calme à l'intérieur. =

13h45-16h Possibilité pour les enfants de faire un temps calme en salle de sieste, le temps que les plus jeunes s'endorment. Les enfants qui effectuent une sieste vont dormir. Pour les enfants qui ne dorment pas, les animateurs proposent une animation ou activité. Les enfants peuvent choisir d'y participer, de faire une activité autonome, ou de faire un jeu extérieur ou de société avec un animateur.

16h-16h30 Goûter dans la salle de restaurant ou à l'extérieur si le temps le permet.

16h30-17h45 Départ échelonné des enfants. Les enfants peuvent finir leurs projets, ou jouer avec les jeux de l'accueil de loisirs.

17h45-18h45 Temps de garderie. Jeux libres avec la commune ou l'accueil de loisirs selon la période.



Evaluation

Objectifs	Observables
DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT	L'observation directe des comportements en situation (participation, prise d'initiatives, gestion des tâches...),
	Des bilans d'équipe réguliers avec partage des constats et ajustements,
APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ	Observations quotidiennes des relations entre enfants : coopération, conflits, isolement éventuel.
	Retour d'expérience de l'équipe lors de réunions pédagogiques.
	Évaluation qualitative : évolution du comportement, implication dans les règles, qualité des échanges.
FAVORISER LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT DES ENFANTS	Observation de l'implication des enfants dans les projets, les décisions, et la vie collective.
	Réflexion collective de l'équipe sur les freins ou les réussites de la démarche participative.
	Évolution du degré d'autonomie et d'engagement constaté tout au long de la période.